

L'offre de services

Nouveau : « Mon parcours retraite », est un outil élaboré par le SRE en partenariat avec les ministères employeurs. Il s'adresse aux usagers en activité, à la retraite ou à ceux concernés par la réversion.

« Mon parcours retraite » est un véritable guide qui oriente l'utilisateur vers les services et les informations adaptés à sa situation.

ensap.gouv.fr

(4,03 millions d'abonnés)

L'Espace numérique sécurisé de l'agent public (ENSAP) permet à l'utilisateur en fonction de son profil de :



Consulter et télécharger ses bulletins de paye ou de solde, ses bulletins et titre de pension, ses attestations fiscales.



Consulter son compte individuel de retraite et d'en demander les éventuelles corrections.



Réaliser des simulations de retraite et de se projeter dans différents scénarios.



Demander sa retraite ou sa retraite progressive en ligne et suivre le traitement de sa demande étape par étape.

retraitesdeletat.gouv.fr

Le site qui vous informe sur l'actualité et l'ensemble de la réglementation du régime des retraites de l'État.

Les services accompagnés

5 927 entretiens information retraite certifiés ISO 9001, réalisés par téléphone et par mail, accompagnés de simulations sur-mesure en 2023.

L'inter-régimes

Membre de l'Union Retraite, le SRE participe à la réalisation des projets inter-régimes et à l'enrichissement de l'offre de services proposée à l'utilisateur sur le site info-retraite.fr :

- documents du droit à l'information retraite ;
- simulation de retraite ;
- rectification de carrière ;
- demande de retraite ;
- réversion inter-régimes en ligne ;
- services « paiements » pour les pensionnés.

En tant qu'opérateur de recette du simulateur **M@rel**, il prend en charge la vérification du bon fonctionnement de l'outil et réalise pour le compte des autres régimes la vérification des calculs.

Le SRE a également développé, en collaboration avec la Caisse des dépôts, le service en ligne de demande de réversion.

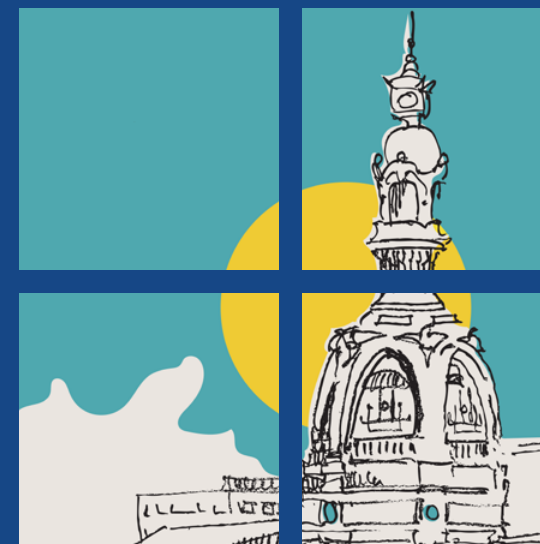
Dans la continuité des partenariats déjà réalisés, le **SRE et la CDC** ont engagé un programme de mutualisation de leurs processus de liquidation et de paiement des pensions. Ce programme qui vise à améliorer la gestion des retraites publiques s'inscrit dans la dynamique des projets inter-régimes.



PRÉSENTATION

MISSIONS

CHIFFRES CLÉS



SERVICE des RETRAITES de L'ÉTAT

NANTES - GUÉRANDE - LA ROCHELLE

Présentation



Guillaume TALON,
Chef du Service
des retraites de l'État

Créé par décret du 26 août 2009, le Service des retraites de l'État (SRE) est un service à compétence nationale de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP). Il gère le régime des pensions civiles et militaires de retraite et des autres avantages viagers servis par l'État.

Il collecte les données de carrière de plus de 2 millions de fonctionnaires de l'État, de magistrats et de militaires en lien avec les 38 employeurs de l'État.

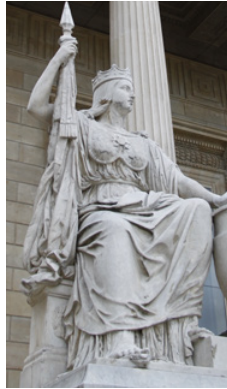
L'offre de services et les outils développés par le SRE assurent à ses usagers l'accès à des informations et des services en ligne en toute autonomie et, pour les situations particulières, un accompagnement personnalisé.

En 2023, dans le cadre de la réforme des retraites, il est le premier régime de retraite à ouvrir dans l'Espace numérique sécurisé de l'agent public (ENSAP), un service de demande de retraite progressive en ligne.

Il anime et coordonne un réseau de 6 centres de gestion des retraites présents dans 8 villes du Grand-Ouest pour le paiement et la relation avec les plus de 3 millions de bénéficiaires d'une pension servie par l'État.

Il met à disposition son expertise et son éclairage dans le cadre des travaux menés notamment par le conseil d'orientation des retraites (COR).

Missions



Les missions du Service sont définies dans le décret portant création du Service des retraites de l'État

1. COLLECTER

Le Service des retraites de l'État collecte les éléments de carrière et de droits à pension, tient les comptes individuels de retraite pour les fonctionnaires de l'État, les magistrats et les militaires.

Il assure la fonction de gestion financière du régime des retraites de l'État au travers du compte d'affectation spéciale Pensions (CAS Pensions).

2. ACCOMPAGNER

Il assure l'accueil, le conseil et l'information de tous les assurés du régime (actifs et retraités).

Le SRE propose des entretiens information retraite, certifiés ISO 9001, à destination notamment des personnes ayant des situations particulières.

3. CALCULER

Il traite les demandes de pension, met à jour les données des comptes individuels de retraite, vérifie les droits, calcule et concède les pensions.

Il assure l'expertise juridique, élabore les statistiques du régime, participe aux travaux initiés par la communauté inter-régimes.

4. PAYER

Il anime le réseau des centres de gestion des retraites chargés d'assurer le paiement des pensions.

Chiffres clés

523

Agents répartis sur 3 sites
Nantes, Guérande et La Rochelle



2,1 M



Comptes individuels
de retraite, gérés par le SRE en
partenariat avec les
38 employeurs de l'État

+ 1 million

Appels, mails, courriers
traités chaque année par le SRE

67 500

Pensions civiles et militaires
calculées et concédées en 2023



2,53 millions

Bénéficiaires
d'une pension servie par l'État



64,30 Mds

D'euros versés par les centres de
gestion des retraites en 2023

